



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité

BOAMP.fr

Bulletin officiel des annonces des marchés publics

Avis d'attribution de marché

Attention : les informations contenues dans l'extrait PDF peuvent dans certains cas ne pas présenter le texte intégral de l'annonce. Les extraits PDF des annonces du BOAMP ne constituent pas le format officiel, pour consulter le texte intégral au format officiel du présent avis, cliquez sur <https://www.boamp.fr/pages/avis/?q=idweb:26-15223>

Département(s) de publication : **35, 53, 56, 29**

Annonce n° **26-15223**

Section 1 - Acheteur

1.1 Acheteur

Nom officiel : Commune de Cesson-Sévigné

Forme juridique de l'acheteur : Autorité locale

Activité du pouvoir adjudicateur : Services d'administration générale

Section 2 - Procédure

2.1 Procédure

Titre : FOURNITURE ET LIVRAISON DE VEGETAUX

Description : L'objet du présent marché est la fourniture le transport et la livraison de végétaux pour répondre aux besoins en plantations du service espaces verts de la Ville.

Identifiant de la procédure : 2256913d-22f9-4f18-8875-6bc2303ef185

Avis précédent : 4024c457-09e1-44c8-81c1-613a4c4df497-01

Identifiant interne : 25M27

Type de procédure : Ouverte

La procédure est accélérée : non

2.1.1 Objet

Nature du marché : Fournitures

Nomenclature principale (cpv): 03451000 Plantes

Nomenclature supplémentaire (cpv): 03452000 Arbres

2.1.2 Lieu d'exécution

Adresse postale : Centre Technique Municipal Rue des Buttes

Ville : Cesson-Sévigné

Code postal : 35510

Subdivision pays (NUTS) : Ille-et-Vilaine (FRH03)

Pays : France

2.1.3 Valeur

Valeur maximale de l'accord-cadre : 472,000 Euro

2.1.4 Informations générales

Base juridique :

Directive 2014/24/UE

Section 5 - Lot

5.1 Identifiant technique du lot : LOT-0001

Titre : Arbres, arbustes, rosiers, plantes grimpantes

Description : Achat d"arbres, d"arbustes, de rosiers, de plantes grimpantes

Identifiant interne : 1

5.1.1 Objet

Nature du marché : Fournitures

Nomenclature principale (cpv): 03452000 Arbres

5.1.2 Lieu d'exécution

Adresse postale : Centre Technique Municipal Rue des Buttes

Ville : 35510

Code postal : Cesson-Sévigné

Subdivision pays (NUTS) : Ille-et-Vilaine (FRH03)

Pays : France

Informations complémentaires :

5.1.3 Durée estimée

Durée : 48 Mois

5.1.5 Valeur

Valeur estimée hors TVA : 160,000 Euro

5.1.6 Informations générales

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP) : non

Informations complémentaires : La durée de validité du marché est la période à l'intérieur de laquelle les bons de commande peuvent être émis. Elle est fixée à 12 mois, à compter de la notification du marché. Le marché est reconductible de manière tacite 3 fois, pour une période de 12 mois, soit une durée maximale de 48 mois. Le pouvoir adjudicateur prend par écrit la décision de non reconduction du marché. La notification de cette décision doit intervenir 3 mois avant la fin de la période de validité en cours. Le

titulaire du marché ne peut pas refuser la reconduction. Les variantes à l'initiative des candidats sont interdites. Il n'est pas prévu de prestations supplémentaires éventuelles.

5.1.10 Critères d'attribution

Critère :

Type : Prix

Description : 1. Prix global apprécié au regard des sous-critères suivants (pondération : 40%) : - Montant de la simulation portée au DQE (30%) - Taux de la remise catalogue (10%)

Catégorie du critère d'attribution seuil : Pondération (pourcentage, valeur exacte)

Nombre critère d'attribution : 40

Critère :

Type : Qualité

Description : 2. Valeur technique (pondération : 30%) La valeur technique sera notée comme suit : 1. Mise en culture : méthodes de conditionnement, d'emballages, d'entreposage (10 %) 2. Traitement des commandes (gestion et suivi des commandes) : Moyens humains, techniques et matériels affectés à la gestion et au suivi des commandes (interlocuteur, moyen employé par le candidat dans le cadre d'un produit spécifique...) (10 %) 3. Service après-vente : livraison défectueuse, conseils techniques en cours d'exécution (10 %)

Catégorie du critère d'attribution seuil : Pondération (pourcentage, valeur exacte)

Nombre critère d'attribution : 30

Critère :

Type : Qualité

Description : 3. Critère environnemental (pondération : 20%) - Description des modalités de gestion des déchets issus de la pépinière (tri, recyclage...), description les mesures de protection de l'environnement mises en place pour en minimiser l'impact dans son activité en précisant notamment les moyens employés pour lutter contre les parasites et maladies des plantes (10 %) - Mesures prises en faveur de la protection de l'environnement pour la mise en culture (consommation d'eau, électricité, réduction des intrants, protection biologique intégrée, nature des substrats...) (10%)

Catégorie du critère d'attribution seuil : Pondération (pourcentage, valeur exacte)

Nombre critère d'attribution : 20

Critère :

Type : Qualité

Description : Délai de livraison indiqué sur l'acte d'engagement (10%)

Catégorie du critère d'attribution seuil : Pondération (pourcentage, valeur exacte)

Nombre critère d'attribution : 10

5.1.15 Techniques

Accord-cadre :

Accord-cadre, sans remise en concurrence

Informations sur le système d'acquisition dynamique :

Pas de système d'acquisition dynamique

5.1.16 Informations complémentaires, médiation et réexamen

Organisation chargée des procédures de recours : Tribunal Administratif de Rennes

Informations relatives aux délais de recours : Les voies de recours ouvertes aux candidats sont les suivantes : Référé pré-contractuel prévu aux articles L.551-1 à L.551-12 du Code de justice administrative (CJA), et pouvant être exercé avant la signature du contrat. Référé contractuel prévu aux articles L.551-13 à L.551-23 du CJA, et pouvant être exercé dans les délais prévus à l'article R. 551-7 du CJA. Recours pour excès de pouvoir contre une décision administrative prévu aux articles R. 421-1 à R. 421-7 du CJA, et pouvant être exercé dans les 2 mois suivant la notification ou publication de la décision de l'organisme (le recours ne peut plus, toutefois, être exercé après la signature du contrat). Recours de pleine juridiction ouvert aux tiers justifiant d'un intérêt lésé, et pouvant être exercé dans les deux mois suivant la date à laquelle la conclusion du contrat est rendue publique. Recours demandant la résiliation du contrat (recours de pleine juridiction prévu par la décision du Conseil d'Etat du 30 juin 2017 SMPAT, n° 398445).

Organisation qui fournit des informations complémentaires sur la procédure de passation de marché : Commune de Cesson-Sévigné

Organisation qui fournit un accès hors ligne aux documents de marché : Commune de Cesson-Sévigné

Organisation qui signe le marché : Commune de Cesson-Sévigné

5.1 Identifiant technique du lot : LOT-0002

Titre : Plantes annuelles et bisannuelles

Description : Achat de plantes annuelles et bisannuelles

Identifiant interne : 2

5.1.1 Objet

Nature du marché : Fournitures

Nomenclature principale (cpv): 03451000 Plantes

5.1.2 Lieu d'exécution

Adresse postale : Centre Technique Municipal Rue des Buttes

Ville : Cesson-Sévigné

Code postal : 35510

Subdivision pays (NUTS) : Ille-et-Vilaine (FRH03)

Pays : France

Informations complémentaires :

5.1.3 Durée estimée

Durée : 48 Mois

5.1.5 Valeur

Valeur estimée hors TVA : 180,000 Euro

5.1.6 Informations générales

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP) : non

Informations complémentaires : La durée de validité du marché est la période à l'intérieur de laquelle les bons de commande peuvent être émis. Elle est fixée à 12 mois, à compter de la notification du marché. Le marché est reconductible de manière tacite 3 fois, pour une période de 12 mois, soit une durée maximale de 48 mois. Le pouvoir adjudicateur prend par écrit la décision de non reconduction du marché. La notification de cette décision doit intervenir 3 mois avant la fin de la période de validité en cours. Le titulaire du marché ne peut pas refuser la reconduction. Les variantes à l'initiative des candidats sont interdites. Il n'est pas prévu de prestations supplémentaires éventuelles.

5.1.10 Critères d'attribution

Critère :

Type : Prix

Description : Prix global apprécié au regard des sous-critères suivants (pondération : 40%) : - Montant de la simulation portée au DQE (30%) - Taux de la remise catalogue (10%)

Catégorie du critère d'attribution seuil : Pondération (pourcentage, valeur exacte)

Nombre critère d'attribution : 40

Critère :

Type : Qualité

Description : 2. Valeur technique (pondération : 30%) La valeur technique sera notée comme suit : 1. Mise en culture : méthodes de conditionnement, d'emballages, d'entreposage (10 %) 2. Traitement des commandes (gestion et suivi des commandes) : Moyens humains, techniques et matériels affectés à la gestion et au suivi des commandes (interlocuteur, moyen employé par le candidat dans le cadre d'un produit spécifique...) (10 %) 3. Service après-vente : livraison défectueuse, conseils techniques en cours d'exécution (10 %)

Catégorie du critère d'attribution seuil : Pondération (pourcentage, valeur exacte)

Nombre critère d'attribution : 30

Critère :

Type : Qualité

Description : 3. Critère environnemental (pondération : 20%) - Description des modalités de gestion des déchets issus de la pépinière (tri, recyclage...), description des mesures de protection de l'environnement mises en place pour en minimiser l'impact dans son activité en précisant notamment les moyens

employés pour lutter contre les parasites et maladies des plantes (10 %) - Mesures prises en faveur de la protection de l'environnement pour la mise en culture (consommation d'eau, électricité, réduction des intrants, protection biologique intégrée, nature des substrats...) (10%)

Catégorie du critère d'attribution seuil : Pondération (pourcentage, valeur exacte)

Nombre critère d'attribution : 20

Critère :

Type : Qualité

Description : 4. Délai de livraison indiqué sur l'acte d'engagement (10%)

Catégorie du critère d'attribution seuil : Pondération (pourcentage, valeur exacte)

Nombre critère d'attribution : 10

5.1.15 Techniques

Accord-cadre :

Accord-cadre, sans remise en concurrence

Informations sur le système d'acquisition dynamique :

Pas de système d'acquisition dynamique

5.1.16 Informations complémentaires, médiation et réexamen

Organisation chargée des procédures de recours : Tribunal Administratif de Rennes

Informations relatives aux délais de recours : Les voies de recours ouvertes aux candidats sont les suivantes : Référé pré-contractuel prévu aux articles L.551-1 à L.551-12 du Code de justice administrative (CJA), et pouvant être exercé avant la signature du contrat. Référé contractuel prévu aux articles L.551-13 à L.551-23 du CJA, et pouvant être exercé dans les délais prévus à l'article R. 551-7 du CJA. Recours pour excès de pouvoir contre une décision administrative prévu aux articles R. 421-1 à R. 421-7 du CJA, et pouvant être exercé dans les 2 mois suivant la notification ou publication de la décision de l'organisme (le recours ne peut plus, toutefois, être exercé après la signature du contrat). Recours de pleine juridiction ouvert aux tiers justifiant d'un intérêt lésé, et pouvant être exercé dans les deux mois suivant la date à laquelle la conclusion du contrat est rendue publique. Recours demandant la résiliation du contrat (recours de pleine juridiction prévu par la décision du Conseil d'Etat du 30 juin 2017 SMPAT, n° 398445).

Organisation qui fournit des informations complémentaires sur la procédure de passation de marché : Commune de Cesson-Sévigné

Organisation qui fournit un accès hors ligne aux documents de marché : Commune de Cesson-Sévigné

Organisation qui signe le marché : Commune de Cesson-Sévigné

5.1 Identifiant technique du lot : LOT-0003

Titre : Bulbes

Description : Achat de bulbes

Identifiant interne : 3

5.1.1 Objet

Nature du marché : Fournitures

Nomenclature principale (cpv): 03121100 Plantes vivantes, bulbes, racines, boutures et greffons

5.1.2 Lieu d'exécution

Adresse postale : Centre Technique Municipal Rue des Buttes

Ville : 35510

Code postal : Cesson-Sévigné

Subdivision pays (NUTS) : Ile-et-Vilaine (FRH03)

Pays : France

Informations complémentaires :

5.1.3 Durée estimée

Durée : 48 Mois

5.1.5 Valeur

Valeur estimée hors TVA : 80,000 Euro

5.1.6 Informations générales

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP) : non

Informations complémentaires : La durée de validité du marché est la période à l'intérieur de laquelle les bons de commande peuvent être émis. Elle est fixée à 12 mois, à compter de la notification du marché. Le marché est reconductible de manière tacite 3 fois, pour une période de 12 mois, soit une durée maximale de 48 mois. Le pouvoir adjudicateur prend par écrit la décision de non reconduction du marché. La notification de cette décision doit intervenir 3 mois avant la fin de la période de validité en cours. Le titulaire du marché ne peut pas refuser la reconduction. Les variantes à l'initiative des candidats sont interdites. Il n'est pas prévu de prestations supplémentaires éventuelles.

5.1.10 Critères d'attribution

Critère :

Type : Prix

Description : 1. Prix global apprécié au regard des sous-critères suivants (pondération : 40%) : - Montant de la simulation portée au DQE (30%) - Taux de la remise catalogue (10%)

Catégorie du critère d'attribution seuil : Pondération (pourcentage, valeur exacte)

Nombre critère d'attribution : 40

Critère :

Type : Qualité

Description : 2. Valeur technique (pondération : 30%) 1. Mise en culture : méthodes de conditionnement, d'emballages, d'entreposage (10 %) 2. Traitement des commandes (gestion et suivi des commandes) : Moyens humains, techniques et matériels affectés à la gestion et au suivi des commandes (interlocuteur, moyen employé par le candidat dans le cadre d'un produit spécifique...) (10 %) 3. Service après-vente : livraison défectueuse, conseils techniques en cours d'exécution (10 %)

Catégorie du critère d'attribution seuil : Pondération (pourcentage, valeur exacte)

Nombre critère d'attribution : 30

Critère :

Type : Qualité

Description : 3. Critère environnemental (pondération : 20%) - Description des modalités de gestion des déchets issus de la pépinière (tri, recyclage...), description des mesures de protection de l'environnement mises en place pour en minimiser l'impact dans son activité en précisant notamment les moyens employés pour lutter contre les parasites et maladies des plantes (10 %) - Mesures prises en faveur de la protection de l'environnement pour la mise en culture (consommation d'eau, électricité, réduction des intrants, protection biologique intégrée, nature des substrats...) (10%)

Catégorie du critère d'attribution seuil : Pondération (pourcentage, valeur exacte)

Nombre critère d'attribution : 20

Critère :

Type : Qualité

Description : 4. Délai de livraison indiqué sur l'acte d'engagement (10%)

Catégorie du critère d'attribution seuil : Pondération (pourcentage, valeur exacte)

Nombre critère d'attribution : 10

5.1.15 Techniques

Accord-cadre :

Accord-cadre, sans remise en concurrence

Informations sur le système d'acquisition dynamique :

Pas de système d'acquisition dynamique

5.1.16 Informations complémentaires, médiation et réexamen

Organisation chargée des procédures de recours : Tribunal Administratif de Rennes

Informations relatives aux délais de recours : Les voies de recours ouvertes aux candidats sont les suivantes : Référé pré-contractuel prévu aux articles L.551-1 à L.551-12 du Code de justice administrative (CJA), et pouvant être exercé avant la signature du contrat. Référé contractuel prévu aux articles L.551-13 à L.551-23 du CJA, et pouvant être exercé dans les délais prévus à l'article R. 551-7 du CJA. Recours pour excès de pouvoir contre une décision administrative prévu aux articles R. 421-1 à R. 421-7 du CJA, et pouvant être exercé dans les 2 mois suivant la notification ou publication de la décision

de l'organisme (le recours ne peut plus, toutefois, être exercé après la signature du contrat). Recours de pleine juridiction ouvert aux tiers justifiant d'un intérêt lésé, et pouvant être exercé dans les deux mois suivant la date à laquelle la conclusion du contrat est rendue publique. Recours demandant la résiliation du contrat (recours de pleine juridiction prévu par la décision du Conseil d'Etat du 30 juin 2017 SMPAT, n° 398445).

Organisation qui fournit des informations complémentaires sur la procédure de passation de marché : Commune de Cesson-Sévigné

Organisation qui fournit un accès hors ligne aux documents de marché : Commune de Cesson-Sévigné

Organisation qui signe le marché : Commune de Cesson-Sévigné

5.1 Identifiant technique du lot : LOT-0004

Titre : Plantes vivaces et graminées

Description : Achat de plantes vivaces et de graminées

Identifiant interne : 4

5.1.1 Objet

Nature du marché : Fournitures

Nomenclature principale (cpv): 03451000 Plantes

5.1.2 Lieu d'exécution

Adresse postale : Centre Technique Municipal Rue des Buttes

Ville : Cesson-Sévigné

Code postal : 35510

Subdivision pays (NUTS) : Ille-et-Vilaine (FRH03)

Pays : France

Informations complémentaires :

5.1.3 Durée estimée

Durée : 48 Mois

5.1.5 Valeur

Valeur estimée hors TVA : 52,000 Euro

5.1.6 Informations générales

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP) : non

Informations complémentaires : La durée de validité du marché est la période à l'intérieur de laquelle les bons de commande peuvent être émis. Elle est fixée à 12 mois, à compter de la notification du marché. Le marché est reconductible de manière tacite 3 fois, pour une période de 12 mois, soit une durée maximale de 48 mois. Le pouvoir adjudicateur prend par écrit la décision de non reconduction du marché. La notification

de cette décision doit intervenir 3 mois avant la fin de la période de validité en cours. Le titulaire du marché ne peut pas refuser la reconduction. Les variantes à l'initiative des candidats sont interdites. Il n'est pas prévu de prestations supplémentaires éventuelles.

5.1.10 Critères d'attribution

Critère :

Type : Prix

Description : 1. Prix global apprécié au regard des sous-critères suivants (pondération : 40%) : - Montant de la simulation portée au DQE (30%) - Taux de la remise catalogue (10%)

Catégorie du critère d'attribution seuil : Pondération (pourcentage, valeur exacte)

Nombre critère d'attribution : 40

Critère :

Type : Qualité

Description : 2. Valeur technique (pondération : 30%) La valeur technique sera notée comme suit : 1. Mise en culture : méthodes de conditionnement, d'emballages, d'entreposage (10 %) 2. Traitement des commandes (gestion et suivi des commandes) : Moyens humains, techniques et matériels affectés à la gestion et au suivi des commandes (interlocuteur, moyen employé par le candidat dans le cadre d'un produit spécifique...) (10 %) 3. Service après-vente : livraison défectueuse, conseils techniques en cours d'exécution (10 %)

Catégorie du critère d'attribution seuil : Pondération (pourcentage, valeur exacte)

Nombre critère d'attribution : 30

Critère :

Type : Qualité

Description : 3. Critère environnemental (pondération : 20%) - Description des modalités de gestion des déchets issus de la pépinière (tri, recyclage...), description les mesures de protection de l'environnement mises en place pour en minimiser l'impact dans son activité en précisant notamment les moyens employés pour lutter contre les parasites et maladies des plantes (10 %) - Mesures prises en faveur de la protection de l'environnement pour la mise en culture (consommation d'eau, électricité, réduction des intrants, protection biologique intégrée, nature des substrats...) (10%)

Catégorie du critère d'attribution seuil : Pondération (pourcentage, valeur exacte)

Nombre critère d'attribution : 20

Critère :

Type : Qualité

Description : 4. Délai de livraison indiqué sur l'acte d'engagement (10%)

Catégorie du critère d'attribution seuil : Pondération (pourcentage, valeur exacte)

Nombre critère d'attribution : 10

5.1.15 Techniques

Accord-cadre :

Accord-cadre, sans remise en concurrence

Informations sur le système d'acquisition dynamique :

Pas de système d'acquisition dynamique

5.1.16 Informations complémentaires, médiation et réexamen

Organisation chargée des procédures de recours : Tribunal Administratif de Rennes

Informations relatives aux délais de recours : Les voies de recours ouvertes aux candidats sont les suivantes : Référé pré-contractuel prévu aux articles L.551-1 à L.551-12 du Code de justice administrative (CJA), et pouvant être exercé avant la signature du contrat. Référé contractuel prévu aux articles L.551-13 à L.551-23 du CJA, et pouvant être exercé dans les délais prévus à l'article R. 551-7 du CJA. Recours pour excès de pouvoir contre une décision administrative prévu aux articles R. 421-1 à R. 421-7 du CJA, et pouvant être exercé dans les 2 mois suivant la notification ou publication de la décision de l'organisme (le recours ne peut plus, toutefois, être exercé après la signature du contrat). Recours de pleine juridiction ouvert aux tiers justifiant d'un intérêt lésé, et pouvant être exercé dans les deux mois suivant la date à laquelle la conclusion du contrat est rendue publique. Recours demandant la résiliation du contrat (recours de pleine juridiction prévu par la décision du Conseil d'Etat du 30 juin 2017 SMPAT, n° 398445).

Organisation qui fournit des informations complémentaires sur la procédure de passation de marché : Commune de Cesson-Sévigné

Organisation qui fournit un accès hors ligne aux documents de marché : Commune de Cesson-Sévigné

Organisation qui signe le marché : Commune de Cesson-Sévigné

Section 6 - Résultats

Valeur de tous les contrats attribués dans cet avis : 472,000 Euro

Valeur maximale des accords-cadres dans cet avis : 472,000 Euro

6.1 Résultat – Identifiants des lots : LOT-0001

Au moins un lauréat a été choisi.

Accord-cadre :

Valeur maximale de l'accord-cadre : 160,000 Euro

6.1.2 Informations sur les lauréats

Lauréat :

Nom officiel : EARL PEPINIERES DAUGET

Offre :

Identifiant de l'offre : Offre EARL PEPINIERE DAUGUET Lot 1

Identifiant du lot ou groupe de lots : LOT-0001

Valeur de l'offre : 0 Euro

Place sur la liste des lauréats : 1

L'offre est une variante : non

Sous-traitance : Pas encore connu

Informations relatives au marché :

Identifiant du marché : Contrat EARL PEPINIERE DAUGUET Lot 1

Date à laquelle le lauréat a été choisi : 10/12/2025

Date de conclusion du marché : 05/01/2026

Le marché est attribué dans le contexte d'un accord-cadre : oui

Avis qui a créé l'accord-cadre : 612651-2025

Organisation qui signe le marché : Commune de Cesson-Sévigné

6.1.4 Informations statistiques

Offres ou demandes de participation reçues :

Type de soumissions reçues : Offres présentées par voie électronique

Nombre d'offres ou de demandes de participation reçues : 5

6.1 Résultat – Identifiants des lots : LOT-0002

Au moins un lauréat a été choisi.

Accord-cadre :

Valeur maximale de l'accord-cadre : 180,000 Euro

6.1.2 Informations sur les lauréats

Lauréat :

Nom officiel : SCEA Resserre //Pascal Leporche

Offre :

Identifiant de l'offre : Offre SCEA Resserre //Pascal Leporche Lot 2

Identifiant du lot ou groupe de lots : LOT-0002

Valeur de l'offre : 0 Euro

L'offre est une variante : non

Sous-traitance : Pas encore connu

Informations relatives au marché :

Identifiant du marché : Contrat SCEA Resserre //Pascal Leporche Lot 2

Date à laquelle le lauréat a été choisi : 10/12/2025

Date de conclusion du marché : 05/01/2026

Le marché est attribué dans le contexte d'un accord-cadre : oui

Avis qui a créé l'accord-cadre : 612651-2025

Organisation qui signe le marché : Commune de Cesson-Sévigné

6.1.4 Informations statistiques

Offres ou demandes de participation reçues :

Type de soumissions reçues : Offres présentées par voie électronique

Nombre d'offres ou de demandes de participation reçues : 1

6.1 Résultat – Identifiants des lots : LOT-0003

Au moins un lauréat a été choisi.

Accord-cadre :

Valeur maximale de l'accord-cadre : 80,000 Euro

6.1.2 Informations sur les lauréats

Lauréat :

Nom officiel : ERNEST TURC SAS

Offre :

Identifiant de l'offre : Offre ERNEST TURC SAS Lot 3

Identifiant du lot ou groupe de lots : LOT-0003

Valeur de l'offre : 0 Euro

L'offre est une variante : non

Sous-traitance : Pas encore connu

Informations relatives au marché :

Identifiant du marché : Contrat ERNEST TURC SAS Lot 3

Date à laquelle le lauréat a été choisi : 10/12/2025

Date de conclusion du marché : 05/01/2026

Le marché est attribué dans le contexte d'un accord-cadre : oui

Avis qui a créé l'accord-cadre : 612651-2025

Organisation qui signe le marché : Commune de Cesson-Sévigné

6.1.4 Informations statistiques

Offres ou demandes de participation reçues :

Type de soumissions reçues : Offres présentées par voie électronique

Nombre d'offres ou de demandes de participation reçues : 4

6.1 Résultat – Identifiants des lots : LOT-0004

Au moins un lauréat a été choisi.

Accord-cadre :

Valeur maximale de l'accord-cadre : 52,000 Euro

6.1.2 Informations sur les lauréats

Lauréat :

Nom officiel : SCEA CAILLAREC

Offre :

Identifiant de l'offre : Offre SCEA CAILLAREC Lot 4

Identifiant du lot ou groupe de lots : LOT-0004

Valeur de l'offre : 0 Euro

L'offre est une variante : non

Sous-traitance : Pas encore connu

Informations relatives au marché :

Identifiant du marché : Contrat SCEA CAILLAREC Lot 4

Date à laquelle le lauréat a été choisi : 10/12/2025

Date de conclusion du marché : 09/01/2026

Le marché est attribué dans le contexte d'un accord-cadre : oui

Avis qui a créé l'accord-cadre : 612651-2025

Organisation qui signe le marché : Commune de Cesson-Sévigné

6.1.4 Informations statistiques

Offres ou demandes de participation reçues :

Type de soumissions reçues : Offres présentées par voie électronique

Nombre d'offres ou de demandes de participation reçues : 5

Section 8 - Organisations

8.1 ORG-0001

Nom officiel : Commune de Cesson-Sévigné

Numéro d'enregistrement : 21350051500019

Adresse postale : 1, esplanade de l'Hôtel de Ville

Ville : Cesson-Sévigné

Code postal : 35510

Subdivision pays (NUTS) : Ille-et-Vilaine (FRH03)

Pays : France

Adresse électronique : marches-publics@ville-cesson-sevigne.fr

Téléphone : 0299835200

Adresse internet : <https://www.ville-cesson-sevigne.fr/>

Rôles de cette organisation :

Acheteur

Organisation qui fournit des informations complémentaires sur la procédure de passation de marché

Organisation qui fournit un accès hors ligne aux documents de marché

Organisation qui signe le marché

8.1 ORG-0003

Nom officiel : EARL PEPINIERES DAUGET

Taille de l'opérateur économique : Grande

Numéro d'enregistrement : 32471591100024

Adresse postale : 1245 Route des vairies

Ville : LARCHAMP

Code postal : 53220

Subdivision pays (NUTS) : Mayenne (FRG03)

Pays : France

Adresse électronique : contact@pepinieresdauguet.fr

Téléphone : 0243053220

Rôles de cette organisation :

Soumissionnaire

Lauréat de ces lots : LOT-0001

8.1 ORG-0004

Nom officiel : SCEA Resserre //Pascal Leporche

Taille de l'opérateur économique : Grande

Numéro d'enregistrement : 38216602300012

Adresse postale : 35 le vault Martin

Ville : Cesson-sévigné

Code postal : 35510

Subdivision pays (NUTS) : Ille-et-Vilaine (FRH03)

Pays : France

Adresse électronique : scealeporcher@gmail.com

Téléphone : 0627123963

Rôles de cette organisation :

Soumissionnaire

Lauréat de ces lots : LOT-0002

8.1 ORG-0005

Nom officiel : ERNEST TURC SAS

Taille de l'opérateur économique : Micro, petite ou moyenne

Numéro d'enregistrement : 47826785900021

Adresse postale : 75 rue de la croix de bois

Ville : BRAIN SUR L'AUTHION

Code postal : 49800

Subdivision pays (NUTS) : Maine-et-Loire (FRG02)

Pays : France

Adresse électronique : Turc.bulbes@ernest-turc.fr

Téléphone : 0241660162

Rôles de cette organisation :

Soumissionnaire

Lauréat de ces lots : LOT-0003

8.1 ORG-0006

Nom officiel : SCEA CAILLAREC

Taille de l'opérateur économique : Petite

Numéro d'enregistrement : 75339105100012

Adresse postale : Lieu-dit-Lescoat

Ville : Motreff

Code postal : 29270

Subdivision pays (NUTS) : Finistère (FRH02)

Pays : France

Adresse électronique : Jerome.yvinec@pepiniers-caillarec.fr

Téléphone : 0663807628

Rôles de cette organisation :

Soumissionnaire

Lauréat de ces lots : LOT-0004

8.1 ORG-0002

Nom officiel : Tribunal Administratif de Rennes

Numéro d'enregistrement : 17350005900014

Adresse postale : Hôtel de Bizien 3, Contour de la Motte CS44416

Ville : Rennes

Code postal : 35044

Subdivision pays (NUTS) : Ille-et-Vilaine (FRH03)

Pays : France

Adresse électronique : greffe.ta-rennes@juradm.fr

Téléphone : 0223212828

Adresse internet : <https://rennes.tribunal-administratif.fr/>

Rôles de cette organisation :

Organisation chargée des procédures de recours

Informations relatives à l'avis

Identifiant/version de l'avis : c17934de-8027-43fc-832a-aa7fb683c054 - 01

Type de formulaire : Résultats

Type d'avis : Avis d'attribution de marché ou de concession – régime ordinaire

Date d'envoi de l'avis : 12/02/2026 à 12:33

Langues dans lesquelles l'avis en question est officiellement disponible : français

Date d'envoi du présent avis à la publication : 12/02/2026